

Jules Capré

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 26

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



† JULES CAPRÉ

Les hommes de la trempe de Jules Capré sont trop rares pour que le *Conteur* ne tressaille pas douloureusement à la nouvelle de leur mort. Avec le défunt pronostiqueur de Chillon, le canton de Vaud perd une de ses figures les plus originales, et notre journal un ami et un collaborateur qui, cloué déjà sur son lit, nous envoyait encore, il y a une année, un article plein de gaieté, de malice et de sereine philosophie.

CHOSSES QUI S'EN VONT

Il y a une grande mélancolie, pour nous autres vieux, à voir disparaître les choses qui ont accompagné nos années de jeunesse, ces choses qui semblaient faire partie intégrante de notre vie, parce qu'on les voyait tous les jours, aux mêmes heures, et qu'on avait fini par les aimer d'une affection d'habitude.

En vain, sommes-nous forcés de convenir que le progrès moderne nous rend au centuple ce qu'il a relégué dans le néant de l'oubli, nous regrettons, malgré nous, les choses disparues, et n'accueillons pas toujours avec empressement celles qui les remplacent avantageusement.

A y regarder de près, et pour peu que nous sachions analyser notre moi intérieur, nous découvrons que la vraie cause de la tristesse des choses disparues, c'est que le temps n'est plus où elles nous charmaient, parce que la jeunesse et la joie de vivre nous présentaient ces choses sous un prisme d'illusions.

Il y a quelques années, dans les colonnes de ce même *Conteur vaudois*, nous déplorions la disparition du tricot comme portant un coup fatal aux paisibles joies familiales, et nous étions sincère dans nos regrets. Aujourd'hui, qui donc songerait à s'affliger de ce que la machine à tricoter est venue, en joignant l'utile à l'utile et au bon marché, donner aux dames des loisirs qu'elles emploient à autre chose de non moins utiles ou de plus artistiques ?

Et voici ce que nous nous disions pour nous consoler de la chute dans l'oubli, de ce petit objet qui a tenu tant de place dans la vie de nos ascendants, la tabatière, l'innocente et honnête tabatière, qui fut la joie de notre grand-mère, la compagne inspiratrice des travailleurs de la pensée. Aux quelques grinceux qui l'accusaient d'être un tyran, appelé l'« habitude », nous répondrons que ce tyran était après tout débonnaire, car il se laissait aisément vaincre par une volonté soutenue.

Demandez un pareil effort à un grilleur de cigarettes ou à un habitué du « distac » de notre temps !

Oui, la chère défunte était honnête, et sans malice ; les méfaits qu'on lui reprocha parfois, donnaient du travail à la blanchisseuse et contraignaient la ménagère indolente à balayer quotidiennement les endroits où le priseur avait stationné. Ainsi, d'un désordre momentané,

l'ordre résultait, sans compter que le renouvellement fréquent du linge intime est chose fort hygiénique.

L'on sait, n'est-il pas vrai, combien est embarrassant le choix d'un objet propre à être offert en cadeau à un monsieur, jeune ou vieux, et la profusion des choses que l'industrie moderne jette devant nos yeux augmente encore nos indécisions. Il n'en allait pas ainsi au « bon vieux temps des tabatières ». Tout fervent priseur était assuré de voir s'accumuler dans ses tiroirs un nombre incroyable de ces précieux récipients : tabatières d'argent, de corne, de buis, de merisier, toutes attestant de bons et loyaux services, et imprégnées pour toujours du parfum violent de la plante à Nicot.

Ajoutons que la tabatière était entre les mains de priseurs polis, un objet essentiellement sociable. La présenter d'un geste engageant à toute personne rencontrée, priseuse ou pas, gagnait le cœur des humbles et resserrait les sentiments de fraternité ; tandis que, refuser la prise offerte passait pour une incivilité, presque offensante. Aussi les non amateurs de la poudre odorante se contentaient-ils de la broyer quelques secondes entre le pouce et l'index, pour la laisser tomber peu à peu, sans en avoir l'air.

Il nous serait difficile, vu notre incompetence en la matière, d'établir si l'excitation chronique de la muqueuse nasale valait, comme sensation, l'état de béate demi-rêverie qu'aujourd'hui l'on demande à la fumée du tabac oriental ou de telle autre grande marque. Quoiqu'il en soit, nous avons le sentiment que nous devions un souvenir ému à ce qui fit un grand bonheur à nos chers ascendants disparus. Il leur fallait si peu pour être heureux ! En cela, ils furent nos modèles. Pourquoi ne savons-nous pas les imiter ?

M^{me} S. T.

ENTENDU

La nature. — Les petits garçons de La Sarraz sont aussi studieux que ceux des autres villes. Témoin en est fourni par le jeune Roger, âgé de cinq ans, qui déjà commence à lire.

Attentif, il épèle : ma-man, ba-teau, na-tu-re. Il s'arrête, réfléchit, secoue les boucles de sa coiffure « aux Enfants d'Edouard », dont il est très fier, et demande des explications à sa mère sur le mot « nature ». Elle lui dit que la nature c'est tout ce qui l'entoure, tout ce qui est grand et beau, le lac, les montagnes, les arbres, les plantes.

Le lendemain Roger se promène en compagnie dans un jardin bien entretenu où croissent des légumes délicieux.

Les salades fascinent Roger. Il devient grave. Les désignant du bout du doigt, il interroge sa mère.

— Dis, maman, est-ce que les salades de madame Cabriole c'est aussi « de la nature ».

*

Un hommage au « Conteur ». — Deux jeunes filles écoutent une de leurs amies qui leur lit

un article du *Conteur*. Lecture terminée, on dit sa façon de penser et les compliments pleuvent. Mais, l'hommage le plus grand n'a pas encore vu le jour...

— Eh bien, moi, fait énergiquement l'une des auditrices, j'adore le *Conteur* — au moins il est vite lu.

(Avis à ses collaboratrices et collaborateurs.)
A. S.

A BORD DU « WINKELRIED » EN 1828¹

Nous eûmes bientôt franchi l'étroite passe bordée de pieux, à travers laquelle on tend de fortes chaînes, le soir, pour fermer le port. Derrière nous, la ville de Genève fuyait et se rapetissait de plus en plus. Ses maisons sont si serrées qu'on n'en voit guère autre chose que les toits. J'aurais voulu que la silhouette de quelque tour ou d'un ou deux édifices imposants vint apporter quelque variété à un tableau qui doit sa grande beauté à la position de la ville sur le flanc d'une colline.

Tandis que l'orchestre du bord jouait de rechef, le *Winkelried* avançait droit devant lui, à égale distance des deux rives, dont on voyait distinctement les moindres détails. C'est ainsi que, à droite et à gauche, se succédèrent pendant une heure de belles maisons de campagne, des parcs, des lopins de vigne. Le grand nombre des villas étonnait fort le Français ; il n'en avait jamais vu autant sur un espace aussi restreint, pas même dans les environs de Paris. A quoi, le voyageur à la perruque lui fit remarquer que la chose n'avait rien de surprenant près d'une ville qui compte environ trente millionnaires. « Sacristi ! » fit le Français. « Trente millionnaires ! » murmura le corpulent Hollandais en tournant d'un air pensif sa tabatière entre ses doigts. « Trente millionnaires ! » répéta le Parisien tout en courant d'un banc à l'autre, comme pour communiquer la nouvelle à tout le bateau.

A mesure qu'on s'éloigne de Genève, on voit le Salève s'abaisser, reculer et disparaître enfin tout à fait ; ainsi font aussi les Voirons ; seul, le Mont-Blanc, au milieu de sa suite argentée, demeure longtemps visible. Nous passons à Versoix, puis à Coppet, que domine le château du baron de Staël. Voici la petite ville de Nyon. La cloche du bord tinte, le *Winkelried* s'arrête au milieu d'une quantité de canots ; il débarque des passagers et en embarque aussi. C'est l'affaire de cinq minutes ; puis la traversée se poursuit. Les maisons de Nyon tournées du côté du lac n'ont rien de bien remarquable ; mais le site de la ville est joli, et il emprunte un certain caractère au vieux et massif château perché sur la colline.

Le promontoire que contourne ensuite le bateau s'appelle le Cap de Promenthoux ; il fait face à une presqu'île de la rive opposée, la Pointe d'Yvoire. Ces deux langues de terre ont ceci de particulier qu'elles partagent le Léman en deux parties : le Petit-Lac et le Grand-Lac, celui-là

¹ Voir le numéro du 13 juin.